Spécial Formation

Comptabilité - Gestion

Calculer ses coûts de revient et ses prix de vente pour gagner en rentabilité

1 jour - 7 heures

Chambre de Métiers et de l'Artisanat AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les composantes du coût de revient et du prix de vente
- Calculer ses propres indicateurs

PROGRAMME

- *Pour optimiser votre participation, vous pouvez idéalement venir avec vos propres chiffres*

- **Calculer le coût de revient et le prix de vente** – ½ jour :
  Les différents coûts d'une entreprise (coûts d'achat, coûts d'approvisionnement, coûts de distribution, coûts administratifs), notion de coûts directs/indirects et variables/fixes
  Coût de Revient : méthodes de calcul, choix des unités d'œuvre, décomposition
  Prix de vente : notion de marge, calcul de devis en fonction d'un coût de revient et d'une marge
  Les soldes intermédiaires de gestion et les indicateurs de gestion
  Approche du calcul du seuil de rentabilité

- **S'approprier les méthodes** sur ses propres chiffres et aborder le seuil de rentabilité – ½ jour

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Vidéoprojecteur et paperboard
- Modalités pédagogiques : apports théoriques (définition, méthode),études de cas et exemples, mise en situation.
  Support : sur diaporama

FORMATEUR

Jean-Claude MICHY (JCM Consultants), formateur expert en gestion financière d'entreprise. Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Accueil des publics en situation de handicap : contacter Aurélie CHEVALIER au 04 70 46 91 78

Mise à jour le 21 décembre 2021

LES +

- Échanger avec les autres stagiaires
- Être plus performant financièrement et commercialement quelque soit la taille de l'entreprise
- Taux de satisfaction : détail sur le site internet

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun

DATES / HORAIRES

Moulins : jeudi 24 novembre 2022
Vichy : lundi 11 avril 2022
Montluçon : jeudi 09 juin 2022

De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

TARIF

210 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session/entrée permanente

CONTACT

Pôle Formation continue
7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703
03017 MOULINS CEDEX
04 70 46 80 83
marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr
fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.